

COMPTE RENDU N°25
CONFERENCE REGIONALE DU TRAVAIL
& PAYS CORBIERES MINERVOIS
Réunion de la commission thématique
**« Développement et professionnalisation des métiers de l'éco-
construction »**

Membres présents : Emmanuelle BENSON (Pays Corbières & Minervois), Walter BENAZET (Pays Corbières & Minervois), Anne MERVOYER (Batipôle), Olivier SEMAT (CAPEB), Grégory BOURREL (CFTC, Bâtiment TP Aude), Antoine CAMACHOT (CFDT, UD construction bois), Anne Laurent (Pays Corbières & Minervois)

Partenaires excusés : Isabelle FARGES, Peter ULRICH (consultants).

Lieu : Pays Corbières Minervois, Maison Gibert, 24 rue Max Dormoy - Lézignan Corbières

Date : 25 mars 2008 à 14h.

Objet de la réunion :

Suite à la réunion précédente du 12 février, il s'agit de travailler plus précisément sur l'une des trois thématiques sur lesquels un accord cadre territorial pour le développement de l'emploi et des compétences pourrait être signé entre les partenaires sociaux, l'Etat et le Pays Corbières & Minervois. Il s'agit de savoir ce qui se fait déjà au niveau des accords de branches dans le du **développement et de la professionnalisation des métiers de l'éco construction** et de voir à partir de cet état des lieux ce qui peut être inclus dans un accord cadre territorial.

1 - Rappel de la réunion précédente

Lors de la réunion du 12 février 2008, la manière de travailler à la mise en place d'un accord cadre territorial a été définie. Il s'agit de définir des thèmes sur lesquels cet accord cadre peut porter. Ces thèmes doivent être définis en fonction des actions menées par le Pays ainsi que de ce qui se fait au sein des organisations paritaires. Un travail en groupe restreint se fera un retour à l'ensemble des partenaires.

A la fin de la réunion, les objectifs de départ ont bien été validés :

⇒ 3 axes de travail se sont dégagés:

- **Analyse et accompagnement des mutations agricoles**
- **Professionnalisation et évolution des services à la personne**
- **Développement et professionnalisation des métiers de l'éco construction**

⇒ **Pour chacune de ces thématiques, un constat à été posé**

Quelques soient les actions menées, les entreprises sont difficiles à mobiliser.

Il faut partir des situations concrètes de travail des chefs d'entreprise pour « faire bouger les choses ». Le travail de proximité est nécessaire.

A travers le travail engagé sur l'éco construction, le Pays constate une mobilisation importante des professionnels => il y a une demande de réseau, d'animation de collectifs, de lieux d'information et de formation.

2 – Synthèse des débats

Actions en cours

Une GPEC est menée par la CAPEB (Olivier SEMAT) au niveau régional, elle permet à partir d'un diagnostic des emplois de définir des référentiels métiers. Cela permet de savoir quels métiers sont présents dans l'entreprise et surtout quelles compétences.

Cela peut permettre l'aide au recrutement dans les entreprises qui le souhaitent en déterminant les profils de poste plus précisément, mais aussi en recevant les personnes qui postulent.

Des référentiels pour l'ANPE sont établis.

CNATP => référentiel métier en cours de définition

Les entreprises utilisent très différemment le DIF selon leur politique, favorisant ou non l'accès à l'information puis à la formation de leurs salariés.

Pour la CAPEB, globalement, les modules de formation proposés ne sont pas remplis, une action spécifique au Pays Corbières & Minervois paraît donc délicate du point de vue de la fréquentation.

Actions possibles au niveau territorial

⇒ Accompagner **l'évolution des métiers du bâtiment vers l'éco constructions** en développant :

L'accompagnement global des entreprises.

La formation des chefs d'entreprise et des salariés => Une **offre de formation partenariale** (à la fois au niveau de la CAPEB, mais aussi au niveau de la FFB) pourrait-elle être envisagée afin de mieux « remplir » les stages ?

Au niveau de la CAPEB, il existe au niveau régional un volet formation « développement durable ». Des tentatives de formations ont été effectuées sur un volet éco construction mais il existe un manque de mobilisation de la part des artisans. Ce manque de mobilisation est général à l'ensemble de la formation, il n'est pas seulement lié pour l'éco-construction. Une bonne partie des artisans travaillent seuls, s'ils partent en formation les chantiers sont arrêtés. Pourquoi ne pas réfléchir à un **système de remplacement** ?

L'accompagnement des personnes formées et la **valorisation des compétences**. Une des difficultés tient aussi au fait que des personnes disposant des compétences en matière d'éco-construction n'arrivent pas parfois à valoriser celles-ci dans le cadre de leur embauche dans une entreprise (frilosité des entreprises « traditionnelles »). Même si, lorsqu'elles peuvent s'exprimer, les compétences en éco-construction sont très appréciées dans les entreprises.

L'accompagnement des personnes souhaitant s'installer et crée une entreprise autour de ces métiers d'éco-construction : problèmes de statuts, d'assurances (garanties décennales, DTU de certains matériaux,...)

N.B. : il existe beaucoup de personnes intéressées par de la formation en éco-construction, mais ces personnes ne disposent pas forcément d'une qualification dans les métiers du bâtiment.

⇒ Développer un **partenariat et une veille en matière de recherche et développement** autour :

- de nouveaux produits : matériaux, réglementations, etc.
- de nouveaux marchés : évolutions législatives, etc.
- de nouvelles démarches : concours de la maison écologique,...

5 –Planning des prochaines réunions

La **prochaine réunion** de la Commission « Dialogue social territorial Corbières Minervois » se déroulera le 21 mai à 14h30

Lieu : Pays Corbières Minervois, Maison Gibert, 24 rue Max Dormoy, Lézignan-Corbières

Pour info / contact

Secrétariat de la CRT, Yves Jolis : yves.jolis@yahoo.fr

Pays Corbières Minervois, Emmanuelle Benson : direction@payscorbieresminervois.fr

Pays Corbières & Minervois, Walter Bénazet : economie@payscorbieresminervois.fr